



FICHE TECHNIQUE

06/2023 – V1

Réservée aux professionnels

COMPLEMENT ALIMENTAIRE

TVA 5,5%

Gamme HERBIER DU VELAY®

CERTIFICATION BIOLOGIQUE



CONDITIONNEMENT

Pilulier de 180 gélules
dosées à 300 mg
H : 114 mm - Ø : 65 mm
Poids brut : 96 g

Flacon recyclable sans phtalates
ni bisphénol

Gencod :
3416387150516

Prix d'achat HT :
10,70 €

Prix de vente conseillé :
19,90 €

FUMETERRE 100% poudre de plante

COMPLÉMENT ALIMENTAIRE

Ne doit pas remplacer un traitement médical approprié.
Ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain.
Ne pas laisser à la portée des jeunes enfants.
Ne pas dépasser la dose conseillée.

Partenaire de :

180 gélules
Dosées à 260 mg
Poids net 46,8 g

A consommer de préférence avant
fin : 03/2025 - Lot n° : 203326

HERBIER DU VELAY
100% poudre de plante

FUMETERRE
*FUMARIA OFFICINALIS**
Partie aérienne fleurie

180 gélules

CONSEILS D'UTILISATION :
1 à 6 gélules par jour de préférence avant les repas avec un grand verre d'eau.
Conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

INGRÉDIENTS :
Fumeterre (*Fumaria officinalis*)*,
gélule marine*.
* Issus de l'agriculture biologique

100% des ingrédients agricoles ont été obtenus selon les règles de l'agriculture biologique.

Informations nutritionnelles	1 gélule	6 gélules
<i>Fumaria officinalis</i> *	260 mg	1,56 g

Vecteur Energy
43200 St-Maurice-de-Lignon
Tél. : +33 (0)4 71 65 28 25
www.vecteurenergy.bio

Made in France



CONSEILS D'UTILISATION

Prendre 1 à 6 gélules par jour de préférence avant les repas avec un grand verre d'eau. Conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

**Le laboratoire Vecteur Energy n'engage sa responsabilité que sur les allégations inscrites sur l'emballage.
Toute interprétation de la fiche technique sera sous la responsabilité du vendeur.
Diffusion et reproduction interdites sauf autorisation expresse de Vecteur Energy**

**Vecteur Energy - 43200 Saint-Maurice-de-Lignon - France – Tél. : +33 (0)4 71 65 28 25
Mail : commande@vecteurenergy.bio - www.vecteurenergy.bio**